



# RETOURS D'EXPÉRIENCES

## **§ 1. – Les conseils et astuces des étudiants qui ont réussi l'examen du CRFPA**

- Il ne faut rien lâcher et ne pas faire d'impasse.
- Ne pas avoir peur du sujet.
- Avoir une bonne méthode.
- Tout le monde peut l'avoir, alors pourquoi pas vous !
- Ne vous isolez pas, travaillez en groupe !
- Maîtrisez votre stress et vos émotions.
- Observez vos interlocuteurs et faites attention aux questions orientées.
- La franchise a ses limites, vous êtes là pour convaincre vos orateurs. Alors sachez rester diplomates !

## **§ 2. – Pour vous faire une idée : florilège de sujets**

- La liberté d'entreprendre.
- La CEDH et le droit des contrats.
- T.I.C.E. et responsabilité.
- L'accès au droit.
- Journalisme d'investigation et libertés fondamentales.
- Réorganisation des tribunaux et qualité de la justice.
- Justice et pouvoir politique.
- La place des victimes dans le procès.
- Égalité et pauvreté.
- Faut-il supprimer le Code du travail ?

- Les restrictions aux libertés des agents publics dans le cadre de leurs fonctions et de leur vie privée.
- La liberté de disposer de son corps.
- Les limites à la liberté d'expression.
- La liberté d'expression et l'intimité de la vie privée.
- L'abus de droit ou de liberté.
- La dépénalisation du droit des affaires.
- L'égalité des armes dans le procès pénal.
- La formation des magistrats et la qualité de la justice.
- Le droit à la vérité biologique.
- Le libre exercice de sa religion.
- Justice et informatique.
- Vérité biologique, vérité juridique.
- Qualité des lois et sécurité juridique.
- Recherche de la preuve et libertés individuelles.
- Égalité et fiscalité.
- Le juge administratif, juge de la moralité publique.
- Le droit de mourir dans la dignité.
- Liberté d'expression et devoir de mémoire.
- Le droit de grève et service minimum.
- Le droit à la formation.
- Le droit à l'égalité des rémunérations.
- L'obligation de confidentialité de l'avocat.
- Le droit à la santé au travail.
- L'indépendance du juge.
- Le juge administratif, juge des droits fondamentaux.
- Le droit au droit.
- Le référé liberté.
- La représentativité des organisations syndicales.
- La lutte contre les discriminations en droit du travail.
- L'égalité de traitement.

- Le droit de l'environnement.
- La présomption d'innocence.
- Les « sans papiers » ont-ils trop de droits ?
- L'adage « juge unique, juge inique » vous semble-t-il d'actualité ?
- Le renforcement des droits de la victime fait-il courir un risque pour les libertés ?
  - Le détenu a-t-il suffisamment de droits ?
  - Le droit pénal des affaires a-t-il sa place dans une société de libre concurrence ?
    - La victime d'une infraction pénale a-t-elle suffisamment de droits ?
    - La loi du 10 août 2007 renforçant la lutte contre la récidive respecte-t-elle les grands principes de notre droit pénal ?
      - Le procureur de la République est-il lui aussi garant des libertés ?
      - Le traitement des contentieux de masse fait-il courir un risque pour les libertés ?
- L'égalité des rémunérations.
- La place du droit syndical dans l'entreprise.
- Les restrictions contractuelles à la liberté du travail.
- La liberté contractuelle en droit du travail.
- Le droit à la santé au travail.
- La protection des libertés individuelles dans l'entreprise.
- Les limites à la liberté d'expression.
- Les abus de droit et abus de liberté.
- Libertés, génétique et recherche scientifique.
- Droit de la consommation et libertés.
- Libertés et nouvelles technologies.
- La liberté de rompre un contrat.
- Libertés et négociations contractuelles.
- Les aménagements de la liberté de concurrence.
- Le juge judiciaire et les libertés.
- Les libertés au travail.
- Le juge administratif et les libertés.

- Libertés et ordre public.
- La liberté de commerce et d'industrie.
- La liberté de disposer de son corps.
- Libertés et sécurité juridique en droit des contrats.
- Liberté d'opinion, droit de critique, et responsabilité.
- Le juge administratif et les restrictions apportées aux libertés publiques.
- La liberté de croire et le droit administratif.
- Les restrictions aux libertés des agents publics dans le cadre de leurs fonctions et de leur vie privée.
  - Protection de la propriété privée et juge administratif.
  - Ordre public et libertés publiques.
  - Les collectivités territoriales sont-elles véritablement libres de s'administrer ?
    - Le référé « Liberté fondamentale » de l'article L. 521-2 du Code de justice administrative.
  - Liberté de travailler et droit de grève : quelles conciliations ?
  - Mesures de police édictées par le maire ou le préfet et atteinte aux libertés publiques : un mal nécessaire ?
    - Soutenez que le fait pour un avocat de déclarer au journal Le Monde (à propos d'une affaire dans laquelle celui-ci est intervenu) qu'un juge a manqué à ses obligations de loyauté et d'impartialité est conforme aux droits et libertés fondamentaux.
    - Soutenez que la peine de perpétuité dite réelle est conforme aux droits et libertés fondamentaux.
    - Soutenez que le licenciement d'une salariée d'une crèche pour port du voile est contraire aux droits et libertés fondamentaux.
  - Peut-on désobéir à la loi ?
  - La liberté de croyance des agents publics fait-elle obstacle à la neutralité du service public ?
  - La justice doit-elle évoluer ?
- ...